

**80^e anniversaire de la Charte
des Nations Unies**

LE TOGO PLAIDE POUR UN MULTILATÉRALISME REFONDÉ

P.2



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 630 du 27 Juin 2025



**Manifestations
illégales
du 26 au 28
Juin 2025**

P.3

LES TOGOLAIS DISENT NON A LA DESOBEISSANCE

Un Camouflet pour les agitateurs de la diaspora



**Traitement du cancer
de la prostate**

**DOGTA-LAFIÈ SE DOTE
DE LA TECHNOLOGIE DE
POINTE FOCAL-ONE** P.5

Comprendre et consolider l'État de droit au Togo

**OURO SAMA ASHRAF DÉDICACE SON
OUVRAGE SUR LA COUR CONSTITUTIONNELLE**



Pêche maritime et lagunaire P.9

LE REPOS BIOLOGIQUE DÉMARRE LE 1^{ER} JUILLET

**L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES AFFICHE UNE PROGRESSION
DE 5,81% AU PREMIER TRIMESTRE 2025** P.9

Journée des Martyrs au Togo P.4

UN HOMMAGE AUX HÉROS DE LA NATION



Leadership africain à l'honneur

**AMB. DR JOHANESS MAKOUVIA, VOIX PHARE
DU CONTINENT, ATTENDU À ACCRA** P.9

Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



600F

700Mo

3 jours

***909*216#**

80^e anniversaire de la Charte des Nations Unies

LE TOGO PLAIDE POUR UN MULTILATÉRALISME REFONDÉ



Le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé a adressé un message à l'occasion du 80^e anniversaire de la Charte des Nations Unies. Il a réaffirmé l'attachement du Togo aux principes et aux valeurs de l'ONU, notamment la paix, la sécurité, la coopération internationale et le développement durable. Il a souligné l'importance de l'ONU dans la promotion de la stabilité mondiale et la résolution des défis mondiaux avant d'appeler à une coopération renforcée entre les nations pour relever les défis actuels et futurs. Faure Essozimna Gnassingbé a réitéré la volonté du Togo de contribuer activement aux efforts de l'ONU pour un monde plus paisible et prospère.

L'événement est observé dans tous les pays membres de l'Organisation des Nations unies et à son siège à New York.

Dans cette intervention empreinte d'espoir, le Président du Conseil a d'abord salué la Charte des Nations unies, « un texte fondateur qui a façonné l'ordre international contemporain » signé le 26 juin 1945 à San Francisco aux USA et entré en vigueur le 24 octobre de la même année.

Il a rappelé à cet effet la portée historique de ce document, en soulignant qu'il portait une promesse audacieuse de paix, de justice, de souveraineté égale et de coopération entre les peuples notamment ceux du continent africain.

« Pour l'Afrique, cette promesse a ouvert la voie des indépendances, du dialogue entre les nations et de la reconnaissance pleine et entière de notre place dans la communauté internationale. Grâce à la Charte, des avancées majeures ont vu le jour en matière de droits humains, de lutte contre la pauvreté, de maintien de la paix ».

Malgré les défis persistants qui fragilisent le multilatéralisme, notamment les conflits prolongés, l'urgence climatique, les inégalités croissantes, et la perte de confiance dans les institutions internationales, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé demeure confiant, soulignant la nécessité pour les pays membres de l'ONU de réaffirmer les fondamentaux de la Charte et de promouvoir ses principes.

« L'idéal de la Charte demeure une référence universelle, mais il nous faut aujourd'hui l'incarner dans des institutions plus représentatives, plus réactives, plus justes ». Le Président du Conseil a réaffirmé à cet effet, l'attachement du Togo à une Organisation des Nations Unies (ONU) fondée sur la coopération et la souveraineté partagées. C'est en toute logique, qu'il a plaidé pour un multilatéralisme juste et équitable qui s'engage davantage et fondamentalement dans la prévention des crises auxquelles fait face l'humanité.

« Le Togo reste fermement attaché à une ONU fondée sur le dialogue, la coopération et la souveraineté partagées. Mais nous appelons à un multilatéralisme réinventé, un multilatéralisme qui protège les plus faibles autant qu'il régule les plus puissants, un multilatéralisme qui ne se contente pas de gérer les désordres, mais qui prévient, qui répare, qui transforme ».

Le Président du Conseil a appelé à redonner à la Charte, ses lettres de noblesse, sa

portée politique et sa capacité d'action, conformément à la vision initiale des Nations unies pour un monde radieux et en paix.

« Face au péril commun, il est urgent de redonner à la Charte sa force contraignante, sa portée politique et sa capacité d'action. Préserver son esprit ne suffit plus, il faut la renforcer, il faut en restaurer la crédibilité, agir ensemble pour un avenir commun, solidaire et pacifique ».

Pour le Président du Conseil, le Togo entend jouer un rôle actif dans cette dynamique de réformes, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

« Le Togo croit fermement à cette refondation, non par nostalgie, mais par lucidité et par nécessité. À l'heure des incertitudes, la Charte doit redevenir notre boussole collective, parce que la coopération entre les nations reste notre meilleur espoir ».

Pour rappel, le Togo est membre de l'ONU le 20 septembre 1960 après la déclaration d'acceptation de la Charte des Nations unies, le 21 mai 1960. Le gouvernement togolais a réaffirmé le 25 avril 2019 son attachement aux buts et aux principes clairement énoncés dans la Charte des Nations Unies auxquels le pays a souscrit.

La Charte des Nations Unies est un instrument constitutif des Nations Unies, signée le 26 Juin 1945. Elle établit les droits et les obligations des Etats membres et instaure les principaux organes et procédures des Nations Unies. C'est un traité international qui codifie les principes fondamentaux des relations internationales, de l'égalité souveraine des Etats, de l'interdiction de l'usage de la force de quelle que manière que ce soit contredisant le but des Nations Unies.

La Rédaction

Ordre public et Sécurité

LE GOUVERNEMENT RAPPELLE LES RÈGLES POUR LES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS PACIFIQUES PUBLIQUES

Dans le but de garantir la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la tranquillité publique, le gouvernement togolais, a dans un communiqué datant du 19 juin 2025, rappelé les règles, les conditions et les modalités applicables en matière d'organisation des réunions et manifestations pacifiques publiques. Par conséquent, la violation flagrante des textes en vigueur expose «les contrevenants et les auteurs, co-auteurs et complices à la rigueur de la loi et aux sanctions pénales prévues à cet effet qui seront appliquées avec fermeté.» Selon le communiqué, toute réunion ou manifestation pacifique sur la voie publique et dans les lieux publics est soumise à une déclaration préalable adressée au ministre chargé de l'administration territoriale pour les réunions ou les manifestations à caractère national ou de portée internationale, ou au gouverneur ou préfet territorialement compétent dans les autres cas. La déclaration doit préciser l'identité des organisateurs, l'objet, le lieu, l'itinéraire ainsi que les horaires de début et de fin, et doit être adressée au moins cinq jours ouvrables avant la date prévue.

Le gouvernement rappelle également que les manifestations doivent se dérouler suivant les itinéraires indiqués par les



organisateur, à l'exclusion de certains axes et zones, notamment les routes nationales, les axes et zones proches des institutions de la République, des chancelleries et résidences des ambassadeurs et représentants d'organisations internationales, ainsi que les camps militaires et les services de sécurité. De plus, les réunions ou les manifestations pacifiques ne peuvent se tenir avant 11 heures et au-delà de 18 heures.

Le gouvernement réaffirme sa détermination à agir sans faiblesse et avec la plus grande fermeté face à toute tentative de réunions et ou de manifestations illégales ou irrégulières qui s'inscrivent dans une volonté d'instaurer le désordre

et l'anarchie ou s'inscrivent manifestement dans des visées subversives et insurrectionnelles.

«Ces mesures permettent, entre autres, une collaboration harmonieuse entre les services compétents de l'Etat et les organisateurs des réunions et manifestations projetées, en vue de s'assurer des dispositions internes de maintien d'ordre et de prévenir les risques d'atteinte à l'ordre public.

En outre, pour assurer la quiétude des populations et garantir le droit des citoyens, notamment ceux qui ne participent pas et ne se sentent pas concernés par les réunions et manifestations visées, de vaquer paisiblement à leurs occupations, les manifestations doivent se dérouler

suivant les itinéraires indiqués par les organisateurs, exclusion faite de certains axes et zones notamment toutes les routes nationales, les axes et zones où se déroulent de fortes activités économiques dans les centres urbains, les axes et zones proches des institutions de la République, les axes et zones proches des chancelleries et résidences des ambassadeurs et représentants d'organisations internationales, les axes et zones proches des camps militaires et des services de sécurité», a souligné le communiqué.

«Enfin, il est essentiel de rappeler les dispositions de l'article 22 de la Constitution du 6 mai 2024 qui énoncent que les citoyens ont

le devoir sacré de respecter la Constitution ainsi que les lois et les règlements de la République.

En conséquence et comme dans tout État de droit, tout appel à manifestation ou toute invitation à l'observation d'un mot d'ordre quelconque conduisant à une désobéissance ou à une révolte du peuple, source de troubles à l'ordre public, constitue une violation flagrante des textes en vigueur qui expose les contrevenants et les auteurs, co-auteurs et complices à la rigueur de la loi et aux sanctions pénales prévues à cet effet qui seront appliquées avec fermeté», a précisé le communiqué.

Le gouvernement réitère son attachement aux valeurs démocratiques, aux libertés fondamentales et à l'expression citoyenne des libertés dans un cadre légal, républicain et apaisé.

Pour mémoire, «la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques constitue un droit fondamental garanti par la Constitution de la République Togolaise du 06 mai 2024.» Son exercice, précise le gouvernement, «est encadré par la loi, afin de faire respecter l'ordre public, préserver la sécurité des personnes et des biens ainsi que la tranquillité publique. »

Togoreveil

Manifestations illégales du 26 au 28 Juin 2025:

LES TOGOLAIS DISENT NON A LA DESOBEISSANCE UN CAMOUFLET POUR LES AGITATEURS DE LA DIASPORA

Le pari était risqué, il s'est soldé par un revers cinglant. Malgré les appels à manifester lancés par certains activistes de la diaspora togolaise pour les 26, 27 et 28 juin 2025, la première journée a été marquée par une remarquable indifférence des populations sur l'ensemble du territoire national. À Lomé comme à Kara, les citoyens ont choisi la sérénité plutôt que la subversion. Pas l'ombre de grands attroupements. Quelques dizaines de personnes vites éparpillées dans deux quartiers de Lomé alors qu'ils tentaient d'ériger les barricades sur la voix publique. Dans la quasi-totalité des quartiers et des villes togolaises, aucun slogan, aucune tension notable. Le Togo a vécu une journée normale, rythmée par ses activités économiques, sociales et politiques. La capitale, calme a vu ses rues animées, et surtout, l'absence totale de toute manifestation, confirmant ainsi l'échec manifeste de l'opération annoncée sur les réseaux sociaux par des voix extérieures.

Une maturité citoyenne

Face aux incitations à la désobéissance diffusées massivement sur TikTok et autres plateformes numériques, les Togolais ont fait preuve d'un discernement exemplaire, refusant de céder à ce qu'ils perçoivent comme une tentative de manipulation extérieure. Ce rejet clair et massif témoigne de la maturité politique d'un peuple résolument tourné vers

la stabilité et le progrès.

Un Gouvernement ferme et responsable

Dès les premières rumeurs, le Gouvernement togolais n'a cessé de mettre en garde. En première ligne, le ministre Gilbert Bawara a rappelé que toute manifestation doit être préalablement déclarée et encadrée par la loi, sous peine de sanctions. Selon ses mots : « Ne suivez pas les mots d'ordre de ceux qui, depuis des capitales étrangères, vous incitent à l'affrontement. L'autorité ne laissera pas faire. ». La réponse de l'État a été claire, mesurée mais inflexible, garantissant ainsi la sécurité des citoyens tout en préservant les libertés fondamentales.

Pendant que d'autres rêvent de chaos, la République avance

Ironie du calendrier ou simple symbole du destin, cette même journée du 26 juin a vu l'investiture solennelle des candidats du parti UNIR pour les prochaines élections municipales. Une cérémonie empreinte de dignité et d'engagement, saluée par une pluie bienfaisante – signe, pour beaucoup, d'un avenir béni.

Pendant que le camp de la légalité prépare la bataille des urnes, celui du désordre s'enlise dans des appels stériles. L'opinion publique, elle, semble avoir fait son choix : la voie républicaine.



Un peuple togolais debout

En refusant massivement de suivre les appels à la rue, le peuple togolais a envoyé un message fort : on ne construit pas un avenir en cédant à l'agitation. La paix, la légitimité et

la maturité l'ont emporté sur les discours vides et les velléités de division. Le Togo continue d'avancer, confiant et debout.

Togoreveil

Justice transitionnelle et prise en charge des victimes

LE HCRRUN DU TOGO DEVIENT UNE REFERENCE

À Togo, le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) continue sa mission de justice réparatrice et d'apaisement des mémoires. L'institution a ouvert le 16 juin 2025 à Guérin-Kouka, dans la préfecture de Dankpen, une nouvelle session d'indemnisation des victimes non vulnérables de l'incident de Bassar de 1992.

Cette opération s'est étendue sur une durée de 6 jours, dans les locaux des Affaires sociales de la préfecture. Au total, 1 120 victimes non vulnérables seront prises en compte par cette mission de justice réparatrice et d'apaisement des mémoires.

L'initiative s'inscrit dans le programme national de réparation mis en œuvre par le Hcrrun, en réponse aux recommandations issues des travaux de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR). Elle vise à panser les blessures du passé à travers une prise en charge matérielle et symbolique des victimes des violences survenues en 1992 dans la préfecture de Bassar, entre les populations immigrées et les autochtones.

Mis à part le volet compensatoire, la démarche entend également contribuer au renforcement du vivre-ensemble et à la consolidation de la paix marquée par les tensions. Cette nouvelle session est donc une étape importante du processus de réconciliation nationale.

Pour mémoire, les événements de



Bassar en 1992, encore appelés l'incident de Bassar, année à laquelle Dankpen n'était pas encore érigée en préfecture, ont été causés par l'arrivée des populations immigrées dans la localité, ce qui avait occasionné des violences entre elles et les populations autochtones.

Un bilan positif des activités du

Hcrrun depuis sa création

En 2024, 3 250 victimes ont bénéficié d'une indemnisation et d'une prise en charge psycho-médicale par le Hcrrun, une approche intégrée qui répond à la fois aux besoins matériels et émotionnels des personnes affectées.

Sur cette période, le programme a enregistré un taux de satisfaction

impressionnant de 99,66 % parmi les bénéficiaires, un indicateur fort de l'efficacité des interventions menées. L'accent particulier mis sur les populations vulnérables a permis de soutenir 183 orphelins, renforçant ainsi l'accompagnement social des victimes les plus fragiles. Depuis le lancement du programme en 2017, le nombre total de victimes

indemnisées par le Hcrrun s'élève à 30 493, représentant près de 80 % des personnes identifiées par la CVJR. Concernant les ressources mobilisées, elles s'élèvent à 27,6 milliards de francs CFA, dont 83,85 % (23,007 milliards de francs) ont été consacrés aux indemnités financières et 16,15 % (4,592 milliards) aux dépenses de fonctionnement.

La cohésion sociale, une priorité pour le gouvernement

La cohésion sociale est une priorité pour le gouvernement, qui agit pour plus d'inclusion sociale en faveur des populations, avec un accent particulier sur le renforcement du capital humain et de la protection sociale.

Pour y parvenir, les autorités mettent en œuvre diverses initiatives, telles que des projets de développement communautaire, des programmes de soutien aux jeunes et aux femmes et des actions pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. De même, un Fonds d'appui au secteur social (FASS) a été créé pour centraliser les ressources destinées au financement des initiatives sociales et garantir leur bonne utilisation. Par ailleurs, le Togo a mis en place des filets sociaux de base pour lutter contre la pauvreté et renforcer la résilience des populations vulnérables.

Patrick NIMA

Journée des Martyrs au Togo

UN HOMMAGE AUX HÉROS DE LA NATION

Le Togo a commémoré la Journée des Martyrs ce samedi, en rendant hommage aux fils et filles tombés le 21 juin 1957 à Pya-Hodo, pour que le pays accède à la souveraineté internationale. À Lomé, un dépôt de gerbes a eu lieu à la Place des Martyrs, en présence des autorités civiles et militaires. Ce dépôt de gerbes a été effectué au nom du président du Conseil, en signe de respect et de reconnaissance envers les martyrs qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance du Togo. Une minute de silence et des honneurs militaires ont également été rendus pour honorer leur mémoire. Cette journée est érigée en moment

de recueillement et de souvenir national, permettant aux Togolais de se remémorer les sacrifices consentis pour leur liberté et leur indépendance. Les cérémonies similaires ont été organisées à l'intérieur du pays, en présence des autorités locales, civiles et militaires. Cette commémoration est une occasion pour le Togo de rendre hommage à ses héros et de réaffirmer son attachement aux valeurs de liberté, de justice et de paix qui ont guidé la lutte pour l'indépendance.

K.Y.



Prolifération des faux médicaments

L'ASSEMBLÉE NATIONALE RENFORCE SON ENGAGEMENT LÉGISLATIF



L'Assemblée nationale en collaboration avec la Fondation Brazzaville, leader technique de l'Initiative de Lomé, a organisé un séminaire d'information et de communication sur la lutte contre les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés. Démarrés le mardi 24 juin 2025, les travaux de deux jours, ont été ouverts par M. Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président de l'Assemblée nationale, en présence du professeur Tchin Darre, ministre de la santé et de l'hygiène publique. Ce séminaire parlementaire est initié pour sensibiliser les parlementaires sur les risques sanitaires posés par les faux médicaments, ce problème majeur de santé publique, d'examiner les efforts nationaux pour contrer cette menace et d'explorer les opportunités offertes par l'Initiative de Lomé. Pour le président de l'Assemblée nationale « ce séminaire parlementaire n'est pas une simple rencontre. Il est un appel à l'éveil des consciences, un cri pour que nous, législateurs, devenions les remparts contre cette injustice. » Selon lui, « les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ne sont pas de simples marchandises illicites, mais des poisons déguisés en remèdes ». « Notre mission est claire : nous devons donner corps, une réalité, un visage plus humain à notre système de santé avec détermination. Durant ces deux jours d'information et de communication,

réfléchissons à bâtir un avenir où aucun enfant ne perdra sa vie à cause d'un médicament falsifié, où aucune mère ne pleurera son enfant pour des situations fatales que nous aurions pu empêcher », a déclaré Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, président de l'Assemblée nationale. Le professeur Tchin Darre, ministre de la santé et de l'hygiène publique, dans son intervention, a salué l'initiative prise par l'Assemblée nationale qui, selon lui, « mérite d'être soutenue » pour lutter efficacement contre les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés. « Le trafic de médicaments de qualité inférieure et falsifiés représente une menace grave pour nos États, compromettant l'accès à des soins de santé de qualité, privant ainsi les populations de médicaments essentiels, sûrs et abordables. En l'absence d'un cadre juridique approprié pour la prévention et la répression des infractions liées à la contrefaçon de produits médicaux, c'est à la fois notre système sanitaire mais surtout la couverture sanitaire universelle qui sont menacés », a-t-il déploré. Selon lui, ce séminaire offre ainsi l'occasion de plaider pour l'adoption des projets de loi en instance visant à renforcer l'arsenal juridique national dans la lutte contre ce trafic illicite.

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !

www.perspectiveinfo.com/togoreveil

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION Germain POULI	DISTRIBUTION ET ABONNEMENT Tél: 22 36 18 58
COMITÉ DE RÉDACTION Komla YAWO Marcel A. SOGLÓ Londou KAWANA Patrick Nima Pégy	02 BP 20081 LOMÉ Adresse 585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoe face Ets VINS D'ITALIE Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 58 90 02 76 54
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ Aïssata TOURE	E-mail: gpoullé@yahoo.fr
SECRETARIAT Micheline MENSAN	Tirage 4000 Exemplaires
INFOGRAPHIE Alex KPATIDE (91 77 29 84)	IMPRIMERIE RAD GRAPHIC SARL U

Traitement du cancer de la prostate

DOGTA-LAFIÈ SE DOTE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE FOCAL-ONE



Dogta-Lafiè, fer de lance de l'innovation médicale au Togo, vient de franchir une étape historique dans la lutte contre le cancer de la prostate. Deux nouveaux appareils de haute technologie, dont le très attendu Focal-One, ont été officiellement mis en service pour offrir aux patients une prise en charge innovante, précise et moins invasive.

Dans un climat empreint de solennité et d'espoir, l'hôpital Dogta-Lafiè a procédé à la mise en service de deux appareils révolutionnaires destinés au traitement du cancer de la prostate. Le joyau de cette avancée technologique est le Focal-One, un dispositif permettant un traitement par ultrasons de haute intensité (HIFU), sans chirurgie ni radiothérapie, avec des effets secondaires considérablement réduits.

Le professeur, médecin lieutenant-colonel TENGUE Kodjo, chirurgien urologue, a expliqué les avantages majeurs de cette technologie : « Le Focal-One permet de traiter le cancer localisé de la prostate sans opérer le patient, sans incision, et surtout sans recourir à la radiothérapie. Cela réduit

drastiquement les effets secondaires que redoutent les patients comme les troubles érectiles et l'incontinence urinaire. » .

En effet, contrairement aux traitements classiques souvent lourds, cette approche mini-invasive permet une récupération rapide.

« Le patient passe juste une nuit à l'hôpital et peut reprendre ses activités en une semaine. Ce n'est pas une opération à proprement parler, mais un traitement par effet thermique ciblé », ajoute le professeur Tengue.

Une innovation à portée internationale

Présent lors de l'événement, le Dr TOLEDANO Harry, chef du service urologie du CH Martignes en France, a salué l'entrée du Togo dans le cercle restreint des pays équipés du Focal-One : « C'est une technologie de précision, utilisée à Lyon, en France, et de plus en plus à l'international. Elle permet de détruire la tumeur tout en préservant les fonctions urinaires et sexuelles, grâce à un ciblage ultra-précis. ».

Ce type de traitement, appelé ablatif, repose sur la destruction localisée des tissus cancéreux grâce à des ultrasons concentrés, tout en épargnant les tissus sains avoisinants.

Une fierté pour l'hôpital Dogta-Lafiè et pour le Togo

Pour le directeur général de l'hôpital, Dr AKATA Eyové, cette acquisition marque un tournant dans l'histoire de la médecine togolaise : « Ces appareils, reçus récemment, sont comparables à des échographes ultra-performants. L'un permet un diagnostic aussi précis qu'une IRM ; l'autre, le Focal-One, assure un traitement sans bistouri, sans cicatrice. C'est une chirurgie invisible. » . Et les ambitions sont claires : moderniser, innover, devenir une référence régionale.

« Nous sommes les premiers en Afrique à posséder cet équipement. Cela va non seulement renforcer notre plateau technique, mais aussi positionner le Togo comme un pôle d'attraction pour les traitements non-invasifs des tumeurs prostatiques dans la sous-région ».

Sur la question des coûts, le directeur rassure : « Nous sommes conscients du pouvoir d'achat des Togolais. Notre objectif est de rendre ce traitement accessible au plus grand nombre, sans compromettre la qualité. » .

Un espoir nouveau pour les patients

Avec ces équipements de pointe, l'hôpital Dogta-Lafiè offre désormais une alternative moderne et rassurante aux malades de la prostate, qui pourront désormais bénéficier d'un traitement efficace, moins douloureux, et rapidement réhabilitant. L'arrivée du Focal-One s'inscrit dans une vision plus large . Celle d'élever le niveau des soins de santé au Togo, et faire du pays un acteur majeur de l'innovation médicale en Afrique de l'Ouest.

« Nous ne sommes peut-être pas encore au niveau des grandes puissances médicales, mais nous avançons avec détermination », conclut Dr Akata.

Un message d'espoir pour tous les patients, et un pas de géant pour la médecine togolaise.

Togoreveil

MALIM
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

AUX
SOURCES
DE NOS
TRADITIONS

Comprendre et consolider l'État de droit au Togo :

OURO SAMA ASHRAF DÉDICACE SON OUVRAGE SUR LA COUR CONSTITUTIONNELLE



C'est dans une atmosphère solennelle et studieuse que s'est tenue, ce samedi 21 juin 2025, à Lomé, la cérémonie de dédicace de l'ouvrage « La Cour constitutionnelle sous la 4e République : contributions d'une institution clé à l'État de droit au Togo », écrit par Ouro Sama Ashraf. Un rendez-vous intellectuel qui a réuni personnalités politiques, membres de la société civile, professionnels des médias, éditeurs et passionnés du droit constitutionnel.

Présenté par Mawusse Heka, éditeur, et enrichi par une critique de Gabin Ajavon, l'événement a très vite dépassé le cadre formel d'une simple cérémonie de dédicace pour devenir un espace de débat citoyen sur le rôle de la Cour constitutionnelle dans la consolidation de la démocratie togolaise.

Une œuvre de vulgarisation juridique

Dans son intervention, l'auteur a justifié sa démarche par un souci de vulgariser le rôle et les décisions de cette institution souvent perçue comme lointaine et abstraite par le citoyen lambda. « La justice constitutionnelle ne peut jouer son rôle que si elle est connue, comprise, et débattue, » a-t-il affirmé. À travers cet ouvrage structuré en sept parties, Ashraf explore notamment le rôle du juge constitutionnel, les procédures de révision constitutionnelle, le contentieux électoral, ainsi que la régulation des institutions de la République.

Le public a vivement réagi lors de l'échange autour de plusieurs thématiques phares du livre, telles que la distinction entre la Cour constitutionnelle et la Cour suprême, l'histoire de cette institution depuis 1997, et surtout les implications politiques et juridiques de ses

décisions.

Une passion née à l'université

Dans une interview exclusive, l'auteur est revenu sur ses motivations personnelles et intellectuelles: « J'ai une appétence particulière pour le droit constitutionnel depuis mes années à l'Université de Kara. Ce livre est le fruit de cette passion, mais aussi d'une volonté de démystifier les mécanismes de notre démocratie. »

Ouro Sama Ashraf souhaite que son livre atteigne les provinces, pour « enrichir le débat public et susciter une meilleure appropriation des textes fondateurs de notre République ». À ce titre, une tournée nationale est envisagée pour porter la réflexion au plus près des citoyens.

Un modèle pour la jeunesse

Dans un moment fort de la cérémonie, les autorités présentes ont lancé un appel vibrant à la jeunesse. Elles ont salué le travail de l'auteur, qu'elles considèrent comme un modèle d'engagement intellectuel et citoyen. « Que les jeunes emboîtent le pas de M. Ouro Sama Ashraf. C'est par la connaissance de nos institutions que nous construirons un Togo plus juste et plus démocratique », a déclaré un haut représentant de l'État.

La publication de cet ouvrage marque ainsi un tournant dans l'effort de pédagogie démocratique au Togo. Par son engagement, Ouro Sama Ashraf redonne une voix aux textes et invite chaque Togolais à s'en saisir.

Patrick NIMA

Africube
LE BON GOÛT
DE CHEZ NOUS!

Le 1^{er} bouillon
100% naturel
100% local

WWW.AFRICUBE.TG

Lutte contre la drépanocytose :**LE TOGO NE CROISE PAS LES BRAS**

La drépanocytose, première maladie génétique dans le monde, affecte des millions d'Africains et fait des ravages silencieux dans les familles. Au Togo où plus d'un million de personnes sont porteuses du gène et où près de 2 % de la population est atteinte de formes sévères, la riposte s'est intensifiée ces dernières années.

La drépanocytose est causée par une mutation de l'hémoglobine, protéine essentielle au transport de l'oxygène dans le sang. Chez les personnes atteintes, les globules rouges prennent une forme de faucille, s'accumulent et bloquent la circulation sanguine, provoquant douleurs aiguës, anémie chronique, infections récurrentes et, dans les cas les plus graves, des complications organiques sévères.

Au Togo, plus de 50 % des enfants atteints de la maladie décèdent avant l'âge de 5 ans, faute de diagnostic précoce ou de soins adaptés. La prévention et la prise en charge constituent donc un enjeu de santé publique majeur.

Détection néonatale, prise en charge spécialisée, sensibilisation de masse, l'État met en place une stratégie résolument proactive, à la fois scientifique et humaine, pour sauver des vies.

L'un des fleurons de cette stratégie est la création, en 2015, du Centre national de recherche et de soins aux drépanocytaires (CNRSD). Situé à Lomé, ce centre public, unique en son genre en Afrique de l'Ouest, est aujourd'hui le noyau dur de la lutte contre la maladie. Il offre des soins spécialisés, assure des formations médicales, mène des recherches cliniques et pilote des campagnes de prévention à travers le pays.

**Une prise en charge gratuite et structurée**

Le CNRSD accueille plus de 5 000 patients enregistrés, avec une moyenne mensuelle de 400 consultations spécialisées. Les patients y bénéficient d'un suivi régulier, d'un accompagnement psychosocial et de traitements adaptés, notamment contre les douleurs et les complications chroniques.

Grâce à un maillage de partenaires nationaux et internationaux, parmi lesquels La maison des bien-aimés (LMBA) et l'Association togolaise de lutte contre la drépanocytose (ATLD), le CNRSD a su consolider un réseau dynamique, à la fois technique et solidaire, autour des drépanocytaires. Ensemble, ces acteurs mènent des projets de proximité, allant du dépistage mobile dans les écoles et marchés jusqu'à l'assistance sociale pour les

familles vulnérables.

Dépistage néonatal aux résultats prometteurs

Dans le cadre du programme de dépistage néonatal massif, environ 50 000 nouveaux-nés ont été testés. Sur la base des données issues des dépistages organisés dans 10 hôpitaux de Lomé et de Dapaong, les résultats sont sans appel : près de 2 % des bébés sont porteurs de formes sévères. Cette stratégie de dépistage précoce permet une prise en charge rapide, avant même l'apparition des premières crises. Elle est vitale pour réduire le taux de mortalité infantile lié à la maladie.

Le 19 juin, Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, donne lieu chaque année à une mobilisation nationale. En 2024, le CNRSD a organisé des campagnes de dépistage gratuit dans les écoles, les églises, les mosquées et les marchés de Lomé, de Kpalimé et d'Atakpamé. À Kpalimé seulement, plus de 600 élèves ont été dépistés.

D'autres actions ont été menées, comme la campagne ciblée dans les Plateaux Ouest, où entre 500 et 800 élèves ont bénéficié d'un test et de séances d'information sur les moyens de prévention et les gestes de premiers secours. Ces activités sont cruciales dans un pays où 15 % de la population est touchée par la maladie (porteurs du gène ou malades) et où la méconnaissance du statut génétique reste un facteur de transmission élevé.

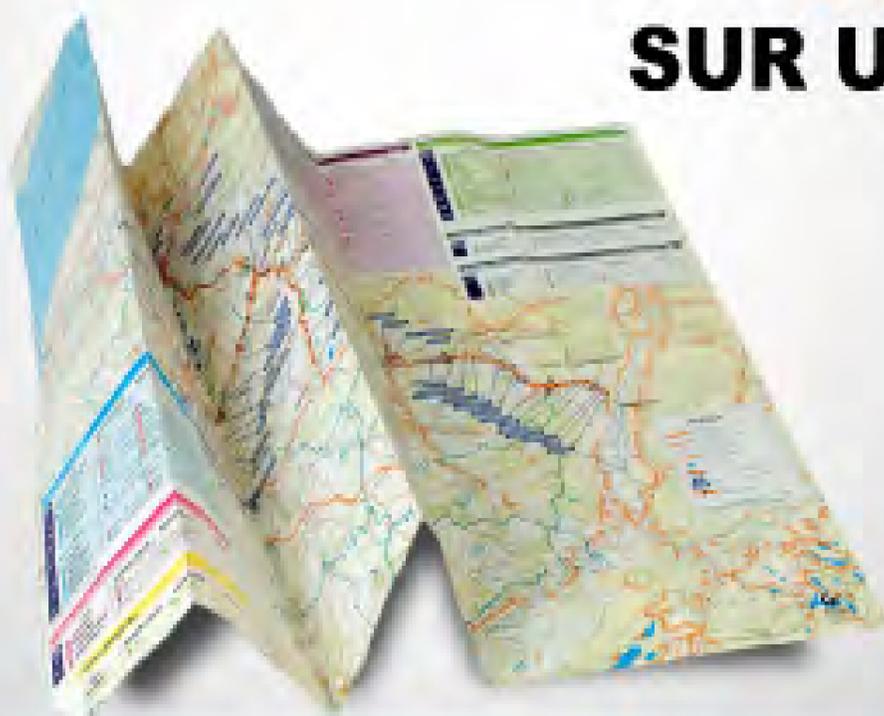
Patrick NIMA



FRIMET

...Une Afrique des métiers

**REPRESENTER
GRANDEUR NATURE
SUR UN PETIT FORMAT PLAT...
C'EST L'AFFAIRE D'UN**



**SPECIALISTE EN
CARTOGRAPHIE.**

AFRIMET.....UNE AFRIQUE DES METIERS

1^{ER} - 10
AOÛT
2025

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère du Commerce, de l'Artisanat
et de la Consommation locale

CETEF
TOGO-2000

6ÈME FOIRE *Made in Togo*

MADEINTOGO
FOIRE

**THÈME : CONSOMMONS TOGOLAIS
POUR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE.**



+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70



www.cetef.tg

28 NOV
14 DEC
2025

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOMÉ

Foire de toutes les opportunités

FOIRE INTERNATIONALE DE **40 ANS**

LOMÉ

ICI NAISSENT LES GRANDES RENCONTRES

**Thème : « 40 ans d'histoire, 20 éditions :
un regard sur le passé, un cap sur l'avenir »**

+228 91 20 70 70 | +228 99 20 70 70

www.cetef.tg

CETEF
TOGO-2000

L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES AFFICHE UNE PROGRESSION DE 5,81% AU PREMIER TRIMESTRE 2025



L'Office Togolais des Recettes (OTR) a réalisé une performance notable au premier trimestre de l'année 2025, en mobilisant 258,06 milliards FCFA de recettes fiscales. Cette somme représente une progression de 5,81% par rapport à la même période en 2024, où 243,89 milliards FCFA avaient été collectés.

Selon les données publiées par la Direction générale du budget et des finances, cette hausse est attribuable en partie à la progression des recettes issues de l'impôt sur les sociétés (IS), qui ont atteint 31,47 milliards FCFA, soit une hausse de 15,31% par rapport à l'année précédente. L'élargissement de l'assiette fiscale et l'introduction de la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC) ont également contribué à cette performance.

La TETTIC, fixée à 5% du chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs télécoms, a permis de mobiliser 1,30 milliard FCFA à fin mars 2025. Les réformes structurelles mises en œuvre par l'OTR, notamment la mise en œuvre du tarif extérieur commun (TEC) révisé de la CEDEAO et le renforcement des contrôles fiscaux et douaniers, ont également soutenu cette performance. L'objectif de mobilisation de recettes pour 2025 est fixé à 1208,36 milliards FCFA, et l'OTR avait mobilisé 1098 milliards FCFA de recettes en 2024. La performance du premier trimestre 2025 est encourageante, mais il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif annuel.

Pêche maritime et lagunaire

LE REPOS BIOLOGIQUE DÉMARRE LE 1^{ER} JUILLET

Au Togo, la pêche maritime et lagunaire est fermée du 1^{er} juillet au 31 juillet 2025 pour la pêche artisanale, et du 1^{er} juillet au 31 août 2025 pour la pêche industrielle. La mesure prise par le Ministre d'Etat, Ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, le Général (2S) Damehame YARK, est conforme à l'arrêté n°0007/2025/MRHART/SG/DPA du 10 avril 2025. Cette mesure, appelée «repos biologique», vise à favoriser la reconstitution des stocks de poissons et à rendre la pêche durable, dans l'intérêt des communautés de pêche. Pendant cette période, la pêche et le transbordement des produits de pêche sont strictement interdits. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues

par la réglementation en vigueur. Le Ministre d'Etat invite tous les acteurs de la pêche au respect scrupuleux de cette mesure régionale de gestion durable de la pêche. Il remercie également l'ensemble des parties prenantes pour leur coopération et leur bonne compréhension. Cette mesure est une initiative régionale visant à préserver les ressources halieutiques et à garantir une pêche durable pour les générations futures. Les organisations professionnelles de pêche et les comités locaux de gestion de la pêche sont appelés à contribuer au respect du repos biologique par les acteurs de la filière.

Komla Y.



Leadership africain à l'honneur

AMB. DR JOHANESS MAKOUVIA, VOIX PHARE DU CONTINENT, ATTENDU À ACCRA



L'Afrique s'apprête à entendre l'une de ses voix les plus influentes; Ambassadeur Dr Johanness MAKOUVIA. Il a été désigné Conférencier Principal de l'Africa Corporate Summit and Awards 2025, prévu le 25 juin prochain au British Council d'Accra.

Président du Conseil d'Administration de l'Organisation Internationale des Jeunes Promoteurs de la Paix (MJPP/OIJPP), le diplomate togolais est reconnu pour son engagement en faveur de la paix, du leadership transformationnel et de la gouvernance inclusive à travers le continent. Ce sommet d'envergure réunira des figures de premier plan issues des sphères économiques, politiques et institutionnelles africaines. Reconnue pour son action transformatrice à travers plus de 30 pays, la voix de Johanness MAKOUVIA est attendue sur le thème de la renaissance socio-économique africaine par un leadership responsable et des stratégies de paix durables. Son intervention mettra en lumière la corrélation entre paix, stabilité et prospérité économique,

tout en appelant à des politiques inclusives et des investissements structurants au service de la jeunesse et des communautés vulnérables.

Un palmarès éloquent

Chevalier de l'Ordre National du Mérite du Togo, Meilleur Manager Africain pour la paix (Rwanda 2023), Grand Bâisseur pour la Paix en Afrique (Côte d'Ivoire 2022), Meilleur Promoteur Africain de la Paix (PADEV-Kigaoi 2022), Africa Yorh Heroes 2021 et récemment Président du Conseil de Gouvernance de l'Observatoire Panafricain de la Paix et de la Sécurité (OPPS). Avec sa participation à l'Africa Corporate Summit and Awards 2025, le Togo et l'Afrique de l'Ouest s'affirment une fois encore au cœur du dialogue panafricain sur les modèles de gouvernance innovante.



Chers usagers de la route,

Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Opération de salubrité au quartier de Gbenyedji

LES CANDIDATS GBENYEDJI KWAME JONAS-CREDO ET TATOUNOU CHERITA ONT INVITÉ LES CITOYENS À LA NON VIOLENCE, À LA PAIX ET À LA RETENUE



Le quartier de Gbenyedji à Lomé a été le cadre d'une opération de salubrité publique organisée le dimanche dernier. Initiative des candidats M. GBENYEDJI Kwame Jonas-Credo et Mme TATOUNOU Cherita, avec l'appui d'autres candidats, l'activité a été l'occasion pour les organisateurs de convier les populations à la non violence et à la paix. Ils ont également saisi cette opportunité pour appeler à une mobilisation massive pour la victoire de la liste Unir dans leur communes aux prochaines élections municipales au Togo. Dans la communion avec les habitants du quartier, les candidats GBENYEDJI Kwame Jonas-Credo et TATOUNOU

Cherita, lors de cette opération, ont nettoyé les rues et les caniveaux, dans un bel esprit de solidarité et d'engagement citoyen.

La visite de Monsieur ZOMAKPE Fidèle, Secrétaire communal et coordonnateur de la zone 2, a témoigné de son soutien à cette initiative. Les participants ont travaillé ensemble pour rendre leur quartier plus propre et plus sain.

Au-delà de l'aspect environnemental, cette activité a également été l'occasion de partager un message fort avec les participants. Les candidats ont lancé un appel à la non-violence, à la paix et à une mobilisation massive pour voter les listes UNIR, afin de donner

à leur commune un nouveau souffle et garantir une meilleure prise en compte des besoins réels de la population.

Le même mot d'ordre a été lancé dans la zone 2 où les actions se sont poursuivies. Les candidats avec le soutien actif des autres collègues candidats de la zone, ont procédé au nettoyage et au pompage sur la voie en chantier laissée à l'abandon, notamment celle qui mène au lycée de Gbenyedji et au QG de campagne. Grâce à des pompes mobilisées pour l'occasion, la voie a été rendue praticable.

Dans le même esprit d'engagement social, des moustiquaires imprégnées ont été distribuées aux riverains

pour contribuer à la prévention contre le paludisme.

À la fin de l'activité, Messieurs Zomakpe Fidèle, Secrétaire communal, et Tamandja Eric, Secrétaire permanent, ont sensibilisé les riverains à l'importance du civisme, de la paix, et surtout à la nécessité de voter massivement pour les candidats UNIR lors des prochaines élections municipales. Pour eux, «voter UNIR, c'est choisir la continuité de l'action au service des populations.»

Ils ont également appelé la jeunesse à faire preuve de responsabilité en ne cédant pas aux appels à la marche lancés par l'opposition pour les 26, 27 et 28 juin. «La seule voie utile,

c'est celle des urnes. C'est par le vote et l'engagement citoyen que nous changerons durablement nos conditions de vie», ont -il déclaré.

Cette opération de salubrité a montré que la dynamique est en marche et que les habitants du quartier sont prêts à se mobiliser pour leur commune. Les candidats GBENYEDJI Kwame Jonas-Credo et TATOUNOU Cherita ont ainsi pu démontrer leur engagement pour le bien-être de la population et leur volonté de travailler ensemble pour un avenir meilleur.



Yas

Mégas Kozoooh

**Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones**



yas.tg

#Alèz

600F

700Mo

3 jours

***909*216#**